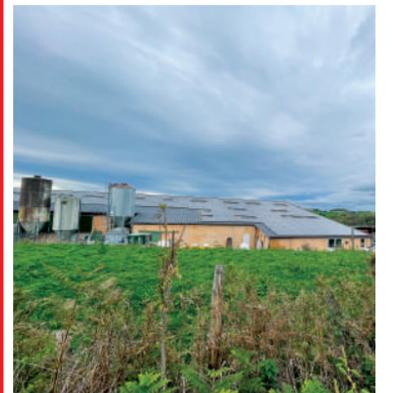


pour les éleveurs et les animaux



Chez Raymond Vial, éleveur bovin, deux centrales photovoltaïques sont exploitées en vente directe.

PHOTOVOLTAÏQUE Le soleil s'invite chez les Vial



Aux Halles, sur l'exploitation bovine familiale, Raymond Vial a fait le pari du photovoltaïque depuis 2011. « On a investi avec deux associés dans une première centrale qui produisait 240 000 kWh il y a plus de dix ans. En 2020, on a changé les panneaux et l'onduleur, elle produit maintenant 300 000 kWh, soit 25 % de production en plus », explique l'actuel retraité. Et cette année a été bonne, avec 2500 kW d'électricité produite en supplément. Si la première centrale a coûté plus de 1 million d'euros avec 983 panneaux et est exposée Est-Ouest, en 2016, Raymond fait le choix d'en installer une deuxième plein Sud. Depuis, 2300 m² de panneaux photovoltaïques trônent sur les toits de la ferme. En décembre, la production peut atteindre 5000 kW et elle monte jusqu'à 40 000 kW l'été. « On a mis cinq ans pour devenir rentable, ça n'a pas été simple au début. EDF OA a mis du temps à payer au départ et on a pris des risques, mais je ne regrette pas ces installations. Je l'avais fait pour anticiper ma retraite et pour que mes fils puissent en profiter aussi », confie Raymond Vial. En vente totale, les deux installations représentent un chiffre d'affaires de 227 000 €. L'électricité produite de la première centrale est achetée à 70 centimes d'€ et celle de la seconde, 13 centimes. Côté entretien, l'ancien éleveur fait nettoyer ses panneaux une fois par an, « on gagne 15 à 20 % de production en plus », se réjouit-il. De quoi réfléchir à l'intérêt du photovoltaïque sur les exploitations agricoles, en anticipant bien l'orientation, le dimensionnement et la faisabilité technique et économique du projet. ■

BIEN-ÊTRE / Chef de projet au sein du service capteurs-équipements-bâtiment de l'Institut de l'élevage (Idèle), Tanguy Morel a abordé le bien-être de l'éleveur et des animaux et la problématique du temps de travail. « Les conséquences d'une mauvaise organisation et d'un mauvais confort de travail peuvent être multiples : fatigue, baisse de production ou encore problèmes sanitaires », introduit le technicien.

Du confort pour les ruminants à celui des éleveurs

La salle de traite est un lieu où on passe deux à trois heures par jour», rappelle Tanguy Morel. Pour une traite efficace et confortable aussi bien pour l'éleveur que l'animal, il aborde cinq points essentiels : l'aire d'attente, l'équipement, l'ambiance, la sortie et le lavage. « Avec une surface suffisante de 1,5 m² par vache laitière et une pente de 10 % maximum, il faut un agencement optimum dans l'aire d'attente », détaille le technicien. Plusieurs équipements sont possibles pour faciliter les mouvements : barrière poussante, chien électrique ou encore un chien de troupeau bien dressé. Ce qui compte est de faciliter l'accès à la salle de traite, en évitant bien sûr les marches. « En étant bien équipé, on évite de perdre du temps entre les lots parce que la vache, à partir d'une heure d'attente, s'impatiente aussi », illustre le technicien de l'Idèle. En fonction du nombre de postes, il faut respecter une heure de traite, « selon si l'on est deux trayeurs, il faut adapter les équipements et surtout rechercher le plain-pied pour le confort des éleveurs ». Côté ambiance, le bruit est à limiter lors de la traite et lorsque les vaches sont dans l'aire d'attente rappelle Tanguy Morel. « Il faut aussi éviter les mouches, que ce soit par brumisation, ventilation mécanique ou douche dans l'aire d'attente ». Le rayonnement est à limiter au minimum et la lumière naturelle ou artificielle à privilégier, « avec 40 watts pour 50 m² ». Pendant les saisons plus chaudes, pour éviter tout stress thermique, « on peut préférer



Tanguy Morel, chef de projet au sein du service Capteurs-équipements-bâtiment de l'Idèle.

un bloc de traite dissocié de la stabulation avec une aération et une lumière naturelle ». Pour une sortie rapide de la salle de traite, les couloirs ne doivent pas être trop longs préconise Tanguy Morel, « la sortie peut être directe sur des aires d'exercice ». Enfin, pour limiter le temps de travail à la fin de la période de traite, le lavage doit être facilité. « Des sols non glissants mais faciles à laver, tout comme les murs sont le mieux. Les surfaces à laver doivent rester raisonnables, on peut choisir l'option surpresseur pour gaspiller moins d'eau et

faciliter le nettoyage et placer judicieusement les évacuations. »

L'élevage de veaux et l'isolement de vaches

Considéré comme la cinquième roue du carrosse, selon Tanguy Morel, l'élevage de veaux peut être placé à côté du bloc de traite, mais doit être différent de celui des vaches laitières. « Il faut avoir une ambiance saine donc on peut les placer à proximité de la salle de traite pour la distribution du colostrum, mais il ne doit pas être accolé à celui de la stabulation des vaches laitières. On privilégie toujours une ventilation naturelle. » Le technicien pointe aussi le type d'alimentation, « qu'on choisisse du lait entier ou du lait en poudre, il faudra avoir en tête que le lait en poudre prend plus de temps de préparation ». Au niveau équipements, taxi à lait, distributeur automatique ou encore milkbar sont des options qui représentent un gain de temps, à adapter. Concernant l'isolement de certaines vaches, « si le box est bien conçu, il sera plus facile d'y emmener l'animal », prévient le technicien. Avec un local à proximité de la salle de traite, les boxes doivent faire 16 à 20 m² avec des côtés de 4 m minimum. « On peut s'équiper de caméras pour faciliter la surveillance et éviter des déplacements inutiles », conseille Tanguy Morel. ■

C.F.